

FINANCER SA FORMATION

FORMATION ÉLIGIBLE AU

CPF

Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF) de transition, au CPF monétisé, au Plan de développement des compétences, aux contrats d'apprentissage, à la PRO-A (reconversion ou promotion alternance).

Plus d'informations sur le CPF : www.moncompteactivite.gouv.fr

Suivant le statut du stagiaire, différentes prises en charge du coût de la formation sont envisageables (employeur, Pôle Emploi, Conseil régional, ...)

Coût formation :

Coût total : 5313 €

Coût horaire formation complète : 11 €

Coût horaire cursus modulaire : 12 €

Positionnement (35h) : 420€
UC 1 (98 heures) : 1176€
UC 2 (105 heures) : 1260€
UC 3 (105 heures) : 1260€
UC 4 (105 heures) : 1260€

Frais de dossier : 50 €
(dans tous les cas, les personnes demandeuses d'emploi en sont exonérées).

LE CPJEPS A TRAJECTOIRE FORMATION

- Une expérience de 23 ans dans le BAPAAT.
- Une complémentarité entre l'équipe de formateurs et les structures partenaires.
- Des méthodes actives de formation.

85% D'ACCÈS À L'EMPLOI

100% DE RÉUSSITE AU BAPAAT

Nous contacter pour plus d'informations.



INFOS PRATIQUES

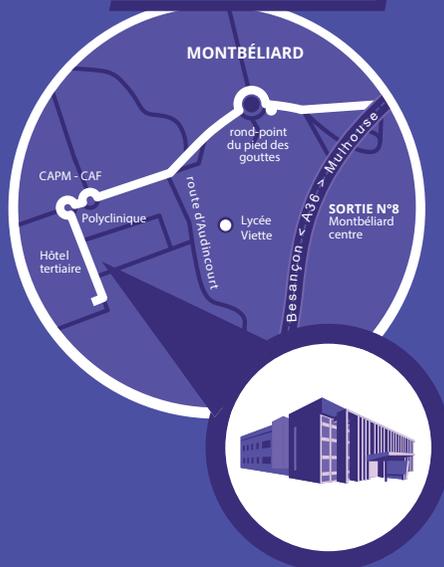
Horaires de la formation :

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Certaines journées se déroulent sur d'autres lieux, essentiellement sur l'Aire urbaine.



PLAN & CONTACT



Maison des Métiers de la Ville

13 avenue Léon Blum
25200 Montbéliard

Tél. 03 81 96 70 92 - Fax 03 81 91 78 33

www.trajectoire-formation.com

Contact : colette.chagnot@trajectoire-formation.com

Formation proposée avec le concours de :



Animateur d'activités et de vie quotidienne

Formation en alternance

CPJEPS Nouveau diplôme
Remplace le BAPAAT

Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
Homologué de niveau 3 (équivalent CAP)

**DU 3 FÉVRIER
AU 20 JUILLET 2020**

Conception : Martin Sombsthay



Animateur d'activités et de vie quotidienne

LE MÉTIER

L'animateur d'activités de vie quotidienne

- conçoit et anime des temps de vie quotidienne, dans différents lieux d'accueil ;
- utilise des activités relevant de trois grands domaines : activités d'expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques ;
- exerce son activité professionnelle, en référence avec le projet de la structure dans le cadre d'un travail d'équipe ;
- assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Exemples d'emplois occupés par d'anciens stagiaires

- animateur enfance- jeunesse ;
- animateur en accueil de loisirs ;
- animateur en accueil de loisirs périscolaires ;
- animateur en séjours de vacances ;
- animateur socioculturel.

Il donne également par équivalence l'UC4 du BPJEPS Loisirs Tous Publics.

UNE FORMATION EN ALTERNANCE

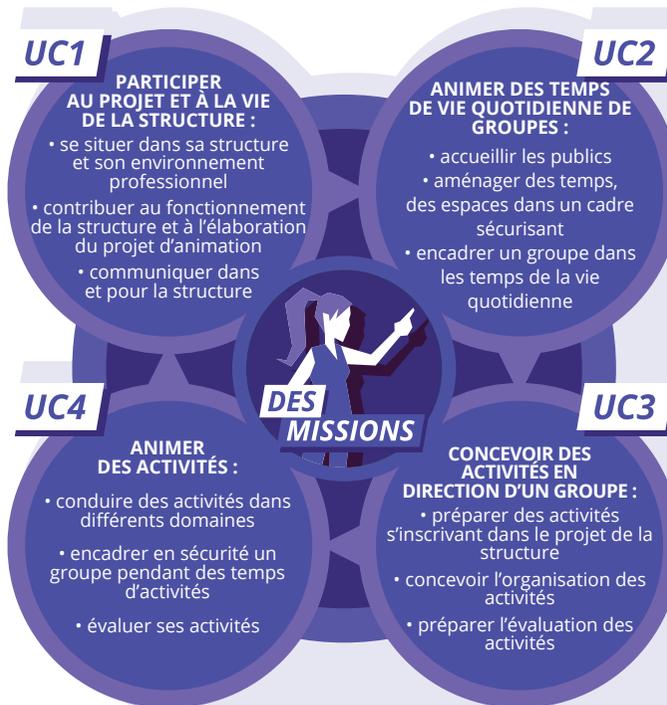
La formation est construite par quinzaine entre centre de formation et structure d'alternance, ce qui permet de faire des liens entre expériences de terrain et contenus de formation.

Le CPJEPS est adapté dans son rythme au contrat d'apprentissage.

A l'occasion de la transformation du BAPAAT en CPJEPS, Trajectoire Formation a publié un livre blanc afin de garder traces de 23 années de formation BAPAAT. A lire en ligne :

<http://bitly.com/latrajectoiredubapaat>

LA FORMATION



ENTRER EN FORMATION

Pour s'informer sur la formation :

- Tous les vendredis matins de 9h à 13h
- Mercredi 20 novembre de 9h à 10h30

Qui peut accéder à la formation ?

- Cette formation est ouverte à toute personne âgée au minimum de 16 ans.
- Aucune condition préalable de diplôme n'est requise.
- Le BAFA et/ou une expérience dans l'animation sont appréciés.

Inscription

Dossier d'inscription et planning de la formation à télécharger sur le site de Trajectoire Formation.

Admission en formation :

L'admission en formation est décidée à l'issue de :

- un test de compréhension écrite à partir d'un article issu de la presse professionnelle de l'animation,
- un entretien d'admission avec un membre de l'équipe pédagogique,
- du dossier de présentation du candidat, intégré au dossier d'inscription.

Calendrier & modalités d'admission* :

SÉLECTION INITIALE :

2019
22
Novembre
Date limite de dépôt du dossier d'inscription

2019
2
Décembre
Date de sélection : 2 décembre après-midi et 4 décembre journée

SÉLECTION COMPLÉMENTAIRE :

2019
19
Décembre
Date limite de dépôt du dossier d'inscription

2020
6
Janvier
Date de sélection : 6 janvier après-midi et 9 janvier journée

Durée totale

En centre de formation : 69 jours, soit 483 heures (dont 5 jours de positionnement)

En stage pratique : 50 jours, soit 350 heures

Soit un total de 798 heures

*Dates soumises à modification. Se référer au site internet de Trajectoire Formation pour des informations actualisées.